

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13930**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur spécialisé en infrastructures et géotechnique, diplômé de l'Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux Publics

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|---|
| Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence (CCIMP) (INSTITUT SUPERIEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS) Modalités d'élaboration de références : Commission des Titres d'Ingénieur | Recteur d'Académie, Chancelier des Universités, Directeur ISBA-TP |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 231 Mines et carrières, génie civil, topographie, 232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux Publics a pour objectif de spécialiser et certifier des ingénieurs diplômés pouvant assumer les missions suivantes, classées par type de poste ; dans les domaines du génie civil et du bâtiment :

Ingénieur structure en bureau d'études ou en bureau de contrôle :

Etudes techniques de conception et de réalisation de bâtiments, d'ouvrages de génie civil

Contrôle technique

Assistance technique

Coordination d'opérations

Suivi de patrimoine

Réalisation d'activités de recherche développement

Ingénieur travaux :

Elabore les marchés

Négocie les coûts avec les sous-traitants

Organise les chantiers de construction

Anime, encadre et gère les équipes de travaux

Etablit les factures et les situations de travaux

Compétences ou capacités évaluées :

Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.

Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.

Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.

Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.

Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

Connaissances, capacités ou aptitudes particulières développées dans la certification :

Capacité à étudier la faisabilité de contrats de réalisation de projets de construction de grande envergure (bâtiments et tunnels, ports maritimes, quais, barrages, ouvrages enterrés ...) y compris en zone sismique;

Aptitude à gérer ces projets en optimisant les paramètres coût, délais et qualité et de coordonner leur exécution ;

Aptitude à l'élaboration technique et administrative de ces projets et en effectuer l'étude d'exécution ;

Capacité à assurer des responsabilités d'encadrement d'une équipe d'études

Aptitude à assurer une mission d'expertise technique ;

Connaissance des outils et méthodes de détermination de manière globale ou particulière des procédés techniques, des méthodes d'organisation et des coûts des opérations de construction ;

Aptitude à prévoir et organiser, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux ; à

assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans des entreprises de bâtiment ou de travaux publics, des sociétés d'ingénierie, des bureaux de contrôle ou des administrations.

Chef de projet structure en bureau d'études ou en bureau de contrôle

Chef de projet méthodes en entreprise

Directeur de travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

1 . Organisation des enseignements et évaluation

La certification s'obtient après un cursus de formation organisé en trois semestres.

Le premier semestre comporte 555 heures se répartissant comme suit :

515 heures d'enseignement encadré représentant 30 crédits ECTS ainsi répartis :

macro-module structures : 10 crédits ECTS

macro-module structures de bâtiments : 12 crédits ECTS

macro-module sciences humaines et sociales : 8 crédits ECTS

40 heures de conférence et visites

Le second semestre comporte 555 heures se répartissant comme suit :

205 heures d'enseignement encadré représentant 12 crédits ECTS ainsi répartis :

macro-module structures de génie civil: 12 crédits ECTS

350 heures de projets de synthèse encadré constituant un macro-module, représentant 18 crédits ECTS

Le troisième semestre, consacré au stage, constituant un macro-module, comporte 910 heures et représente 30 crédits ECTS

2. Modalités d'évaluation des acquis des élèves

Les compétences acquises au cours des modules d'enseignements sont évaluées par des contrôles écrits ou oraux en fin de module, Des capacités spécifiques sont évaluées dans le module étude technique par un exposé oral et la rédaction d'un support de cours diffusé à l'ensemble de la promotion,

Les projets sont évalués sur la base d'un dossier écrit (note de groupe) et sur une présentation orale (note individuelle),

Le stage fait l'objet d'une triple évaluation :

évaluation faite par le tuteur en entreprise sur le travail et le comportement de l'étudiant dans l'entreprise (70% de la note),

évaluation du rapport écrit par l'enseignant tuteur du stage qui assure la liaison avec le tuteur en entreprise (15 % de la note),

évaluation de la soutenance orale par un jury composé d'un enseignant chercheur extérieur à l'école (président du jury), du tuteur entreprise, du tuteur école (15% de la note).

3. Modalités d'obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme d'Ingénieur spécialisé en infrastructures et géotechnique de l'ISBA-TP, les étudiants doivent remplir les deux conditions suivantes :

avoir obtenu 90 crédits ECTS

avoir atteint le niveau B2 en anglais

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON | COMPOSITION DES JURYS | |
|--|-----------------------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Professeur des universités extérieur à l'institut, Directeur de l'institut, directeur des études, ensemble du corps enseignant. |
| En contrat d'apprentissage | | X |
| Après un parcours de formation continue | | X |
| En contrat de professionnalisation | | X |
| Par candidature individuelle | | X |

| | | |
|---|---|---|
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2009 | X | Professeur des universités extérieur à l'institut, Directeur de l'institut, directeur des études, jury mixte enseignants/professionnels |
|---|---|---|

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de Master.

Arrêté du 24/02/2011 - JORF n°0080 du 5 avril 2011 page 5991 - texte n° 27

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

10 diplômés par an ; 800 depuis la création ; recrutement 75 % d'ingénieurs diplômés d'écoles d'ingénieurs françaises ou étrangères.

<http://www.isba.fr>

Autres sources d'information :

ISBA-TP

5 rue Enrico FERMI

13453 MARSEILLE CEDEX 13

+33 (0) 4 91 10 68 65

mail : isba@isba.fr

[ISBA-TP](#)

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence (CCIMP) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE CHATEAU GOMBERT]

ISBA-TP

5 rue Enrico FERMI

13453 MARSEILLE CEDEX 13

FRANCE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ingénieur diplômé de l'Institut Supérieur du Béton Armé de 1953 à 2004

Ingénieur diplômé de l'Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux Publics, spécialité « infrastructures et géotechnique » de 2004 à 2012.

Ingénieur spécialisé en infrastructures et géotechnique, diplômé de l'Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux Publics à compter de septembre 2012.